

C nseil de Quartier

**Votre
compte
rendu**

RÉUNION DU LUNDI 6 NOVEMBRE 2023 - Groupe scolaire Berliet

**BERLIET
ET ENVIRONS**



MAGALI TEIXEIRA
Coprésidente habitante



FARIDA SAHOULI
Coprésidente élue

> Point général avec la police municipale

Cambriolages

La commune est assez épargnée par les cambriolages. Néanmoins, si vous en avez été victime, n'hésitez pas à porter plainte. Si vous remarquez des comportements suspects, il faut alerter la police municipale qui enverra un équipage et visionnera les caméras de secteur. Rappel du numéro : 04 78 20 00 95

Vandalisme sur des véhicules rue Henri Germain, et parking Romy Schneider, sur domaine EMH

La police municipale a effectué 138 passages sur ces 2 rues entre février et avril 2023. Rappel : si vous constatez une situation anormale, n'hésitez pas à appeler la police municipale pour déclencher la relecture des bandes vidéo. À noter que les plaintes peuvent encore être déposées au commissariat de police nationale de Saint-Priest, du lundi au vendredi.

Place et square Spielberg : des nuisances le soir

Les habitants qui résident autour de la place constatent, en période estivale, beaucoup de monde en soirée. Consommation d'alcool, canettes laissées au sol et nuisances sonores sont régulièrement constatées. Des contrôles d'individus consommant de l'alcool sur la

place ont été effectués. Ils se sont soldés par des procès-verbaux, la consommation d'alcool sur la voie publique étant interdite par arrêté municipal.

Parking îlot A6 : les habitants déplorent la présence régulière de squatteurs

Présence également de bombes de protoxyde d'azote. Une consigne a immédiatement été donnée à la brigade de nuit. Ne pas hésiter à signaler tout désordre occasionnant de la gêne.

Autres constats

- Le parc n'est pas toujours fermé à 22h, comme prévu : malheureusement, la serrure est régulièrement vandalisée.

- Mécanique sauvage avec épanchement d'huile : la police municipale règle ce type de nuisance en lien avec le bailleur.

> Présentation du projet aire de jeux inclusive au parc Berliet

Les enfants en situation de handicap sont souvent en difficulté pour utiliser les aires de jeux. Une aire de jeux adaptée à leur degré d'autonomie permettrait aux enfants et aux familles de se rencontrer et de partager un moment de convivialité dans un espace dédié. Fort de ce constat, le conseil de quartier souhaite créer au parc Berliet une aire de jeux inclusive. Une étude a été réalisée et une réunion a été faite avec les structures du quartier (Institut Médico Éducatif Pierre de Lune, l'ACS Berliet et l'école de cirque san-priote) pour avoir leurs avis et conseils. Il a été retenu que l'aire de jeux devra être composée de plusieurs modules qui serviront aux enfants et adolescents à besoins spécifiques et tout public. Le projet sera financé par le budget participatif, suivi d'une demande d'aide à la Région.

> Demandes d'aménagement de voirie

Passage piéton avenue Pierre Cot/ montée du Lyonnais

Les conseillers de quartier ont interrogé le service voirie concernant l'absence de passage piéton. Cet ouvrage existe bien, mais il est situé bien en amont, au niveau du giratoire. Or, cet accès est très emprunté par les usagers du parc pour rejoindre le « Berliet historique » et la gare de Vénissieux. La Ville demandera une étude de faisabilité à la Métropole.

Flaque d'eau récurrente avenue Pierre Cot

Une grosse flaque d'eau est présente les jours de pluie car une cuvette s'est formée sur la voirie, côté mur. Les gens passent plutôt du côté piste cyclable mais la cohabitation est dangereuse. Les conseillers demandent s'il est possible de créer un trottoir. Plusieurs contraintes existent notamment avec la présence d'un talus et la largeur réglementaire de la piste cyclable, qui réduirait celle de la chaussée.

Cheminement piéton 13^e rue le long de l'avenue Pierre Cot

Une demande de poursuite du cheminement piéton jusqu'au pont a été formulée. La Ville indique que cette demande est légitime et est inscrite sur la liste des opérations à prioriser pour 2024.

Création d'un trottoir depuis le pont Berliet (dessous) qui longe les jardins familiaux jusqu'à l'école

Ce passage qui permet d'accéder à la gare est dangereux. Il concerne le domaine métropolitain côté Vénissieux.

Nids de poule impasse d'Auvergne

De nombreuses demandes sont faites régulièrement sur Toodego.

Dépôts sauvage récurrents impasse du Charbonnier et 13^e rue à côté du silo à verre
Un signallement a été fait au service compétent.

> Analyse des besoins sociaux

État des lieux de la population du secteur Berliet

Quelques chiffres :

- 63% d'augmentation de la population entre 2013 et 2018 ;
- Une population jeune avec 35,6% de jeunes de moins de 25 ans ;
- Une prévalence de ménages d'une personne et de familles avec enfants ;
- Emploi : 78% d'actifs (74% pour Saint-Priest) 16% de retraités (26% pour la commune). Taux de chômage plus bas que celui de l'ensemble de la commune ;
- 59,30% de propriétaires, 15% de locataires HLM (234 logements sociaux soit 3,8% du parc social), 24,20% de locataires privés. 92,3% de résidences principales. Un maximum de petits logements.
- D'autre part, une étude a été menée avec l'aide des étudiants de l'IUT Lumière. Cette étude a permis d'obtenir quelques indicateurs concernant les usages en termes de garde d'enfants, de loisirs, de transport, de santé... Sur les 127 répondants habitant Berliet (170 sondés) : 36% font garder leurs enfants et parmi eux 82% ont un mode de garde sur le quartier Berliet, 68% pratiquent une activité de loisirs dont 21% à Saint-Priest, 30% font du sport sur la commune, La voiture reste le moyen de déplacement le plus utilisé à 77%, et 39% considèrent le quartier mal desservi par les transports en commun

Un habitant alerte sur la difficulté de trouver un médecin.

La Ville est consciente de cette difficulté que nous retrouvons globalement à l'échelle de la commune. Elle a pu soutenir l'ouverture en 2018 d'une Maison de Santé Pluri professionnelle et Universitaire sur le quartier de Bel Air afin de rendre la ville attractive aux médecins généralistes qui souhaiteraient exercer de manière coordonnée avec d'autres professionnels de santé. Le service promotion de la santé du CCAS, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé et la CPAM, réfléchit actuellement aux différentes possibilités de développer l'offre de santé mais également à l'amélioration du parcours de soin des habitants les plus fragiles.

Maison témoin : usage, fonctionnement, mutualisation des espaces

La Ville vient d'acquérir le logement au 6 (droite) de la 2^e avenue. De nombreuses possibilités d'usages sont offertes par cette maison. Elles vont être étudiées. Un temps d'échange de l'ensemble des acteurs potentiellement concernés pourrait être proposé afin d'établir un programme d'utilisation qui serait présenté lors d'un temps fort à organiser aux beaux jours.

> Végétation

Planning ramassage de feuilles de la Métropole

Dès le début de la période automnale et jusqu'à la fin de la chute des feuilles, les services de la Métropole de Lyon mettent en place les moyens nécessaires pour évacuer les nombreuses feuilles du domaine public de la Cité Berliet, en complément du travail quotidien des agents du secteur. Il est difficile de prévoir précisément à l'avance le jour et l'heure des passages des agents et des machines, rue par rue, cela dépend des priorités et impondérables, des charges de travail et quantités de feuilles à ramasser, des disponibilités des machines nécessaires, du taux d'avancement, de la météo... Les responsables de secteur de la Métropole évaluent chaque jour la situation, organisent et coordonnent les moyens nécessaires. Plusieurs opérations hebdomadaires sont déjà préprogrammées sur la période du 20 novembre au 22 décembre.

Diagnostic d'arbres malades

La Métropole indique que les principes de gestion des arbres de la Cité Berliet restent inchangés et identiques à ceux réalisés sur l'ensemble de la Métropole de Lyon. Un plan de gestion est appliqué sur tous les arbres. Les 1000 arbres de cet espace sont taillés en moyenne tous les 3 à 4 ans.

Les arbres en port libre dans les rues sans contrainte aérienne sont laissés intacts ou entretenus par une taille légère. Des tailles plus sévères sont parfois faites dans les rues étroites (taille d'adaptation). Ainsi 300 à 400 arbres sont élagués chaque année dans la Cité Berliet.

- En 2023, 368 arbres ont été élagués (17^e Rue, 8^e Rue, Avenue B et Avenue C).

- Le programme de 2024 n'est pas encore arrêté, mais intégrera au premier trimestre une partie de la rue du Lyonnais, avenue Pierre Cot et la 11^e Rue. Le suivi sanitaire des arbres se fait de deux manières :

- Expertises visuelles de quelques rues (la 6^e rue et la 2^e avenue ont été réalisées en 2023).
- Inventaire visuel par un prestataire externe de 3 à 4 rues chaque année (l'Avenue B, la 8^e Rue et l'Avenue Henri Germain ont

été étudiées en 2023). Ces expertises visuelles sont complétées par des passages réguliers (lors du contrôle des chantiers par exemple) et par les alertes des services de la Métropole et de la Ville en cas de doutes sur un arbre. Les arbres sans avenir ou en mauvais état sanitaire sont abattus. Ils sont remplacés en lieu et place si les conditions de circulation PMR le permettent. Sinon ils sont plantés dans les rues au plus proche de l'arbre abattu.

Fin du dépôt de gazon et feuilles mortes en déchetterie

La Métropole de Lyon prévoit l'interdiction progressive, à partir de 2024, du dépôt de restes de tonte et de feuilles mortes dans les déchèteries de son territoire, pour inciter les habitants à les « valoriser in situ chez eux ». À ce jour, nous n'avons pas plus d'information à vous communiquer.

> Projets et retour du service Démocratie locale

Fête des lumières en partenariat avec l'ACS

L'ACS fête Noël le vendredi 22 décembre prochain et donne rendez-vous aux familles devant le parvis du GS Berliet pour la remise des lampions par vos conseillers de quartier. Défilé sur la sente jusqu'à la ferme Berliet, pour les festivités de Noël (Père et Mère Noël, village de Noël, goûter gourmand...)

Intervention des conseillers actions droits et responsabilités dans les collèges

La Ville de Saint-Priest s'engage au quotidien pour l'amélioration du cadre de vie des habitants et pour la préservation de la tranquillité publique, dans le cadre du Contrat Local Sécurité et Prévention de la Délinquance. De multiples actions sont développées en lien avec de nombreux partenaires comme les établissements scolaires, les services de police municipale et les structures de proximité. Le but étant de sensibiliser les jeunes et d'éveiller leur intérêt à la vie du quartier, ainsi qu'à la préservation du cadre de vie et des aménagements existants. Le nouveau format de cette action permet d'échanger avec la brigade de prévention de la police municipale, les coordinatrices du Mas et les conseillers de quartier, sur des thématiques préoccupantes.

Les conseillers de quartier ont été ravis de pouvoir participer de nouveau à cette action, et pour la première fois au collège Simone Veil. L'action se poursuivra sur ce nouveau format au collège Boris Vian et au collège Gérard Philipe en janvier 2024.

VILLE DE
SAINT-PRIEST

Contact mairie « Conseils de quartier » :

Marc Giangreco

Tél. 04 72 23 49 40

Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr

Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest

Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel

de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

**Le Conseil de quartier
« Berliet et environs » c'est...**

22 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) :

AGULHAS M.-D., AUTEFAGE L., CHAMPAULT M.,

EL GHARRABI H., FERRAND C., GARCIA A., HIDALGO PEREZ L.,

JOLIVET J., JOSSE S., **KHEZZARI C.**, **KHEZZARI A.**, **MACARI D.**,

MARTORELL S., MOUSSA K., MRAD BRAHAM N., **NZONDO A.**, PEYQUET J.,

RADILOF LONJON M., RETY C., **REVERDY L.**, **SALMON V.**, **TEIXEIRA M.**

